

COMMUNE DE OMPS
Séance du 05 septembre 2023

Membres en exercice :

9

Date de la convocation: 29/08/2023

L'an deux mille vingt-trois et le cinq septembre, 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean-Luc LOISON

Présents : 8

Votants: 9

Présents : Samuel SARRAILLE, Cédric CARNUS, Franck GIRARD, Nicolas GUILLON, Nathalie LAVERGNE, Jean-Luc LOISON, Jean-Claude MOREL, Aline BERTI

Pour: 9

Contre: 0

Représentés: André LACAZE par Cédric CARNUS

Abstentions: 0

Excusés:

Absents:

Secrétaire de séance: Nicolas GUILLON

Objet: Augmentation de la caution de la salle polyvalente -

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de revoir les tarifs concernant la caution de la Salle Polyvalente face au manque de civisme de certains locataires.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

- Caution : 1000,00 euros

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision d'augmenter la caution de la salle polyvalente.

La caution de la Salle Polyvalente sera modifiée à partir du 07 septembre 2023. Les locations réservées avant cette date ne seront pas impactées.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

